

Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le

ID : 005-200049203-20231123-2023\_12B-DE



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

### SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

**OBJET : 2023-12B TE05**

**Participation de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 aux Trophées de l'entreprise 2024 organisés par le Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes (CCI05)**

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	5
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	5
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
Date de la convocation	15-11-2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à 9h30, le bureau de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05, légalement convoqué, s'est réuni à CHORGES, sous la présidence de M. Jean-Claude DOU, Président du Syndicat.

**Etaient présents** : DOU Jean Claude, CHANFRAY Corinne, CLAEYMAN Jean Pierre, AMOURIQ René, MAGNE Jean Claude.

**Etaient excusés** : Dominique GOURY, Jean Michel ARNAUD, Joël BONNAFFOUX, Lionel TARDY.

**Assistés de** : RAIZIN Stéphane, Directeur Général des Services ; MONARD Nicole, Directrice Administrative et Financière ; TAIX Marylin, Directrice des Services Techniques ; DENYS Eric, Responsable service finances ; EMOND Ludovic, Responsable agence centre ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence nord ; ANDRE Clément, Responsable agence sud ; SENO Francine, responsable pôle études ; PEYRON Magali, Assistante de direction ; RICOU Audrey, Secrétariat général.

**Secrétaire de séance** : Mme CHANFRAY Corinne.

ZA La grande île Nord  
491 rue des Pins  
05230 CHORGES  
Tél : 04 92 44 39 00  
secretariat@syme05.fr

www.syme05.fr

Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le

ID : 005-200049203-20231123-2023\_12B-DE

**OBJET :** 2023-12B TE05

**Participation de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 aux Trophées de l'entreprise 2024 organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes (CCIO5)**

Les Trophées de l'entreprise, dont la 15<sup>e</sup> édition se déroulera le 26 mars 2024, constituent un événement phare dans la vie départementale. Cette manifestation célèbre le savoir-faire et la réussite des entreprises haut-alpines et regroupent l'ensemble des acteurs locaux impliqués sur le territoire.

Le syndicat est partenaire de cet événement, depuis plusieurs années, auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Il est proposé de renouveler ce partenariat afin de renforcer la coopération entre la Chambre de Commerce et d'Industrie et le syndicat mais également de conforter la visibilité de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 (ci-après dénommé le Syndicat).

La participation aux Trophées de l'Entreprise est doublement intéressante puisqu'elle permet de :

- valoriser nos domaines de compétence auprès des entreprises ressortissantes de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes et des autres partenaires de la manifestation,
- rappeler que l'énergie est au centre des enjeux de développement pour le département des Hautes-Alpes.

Il est proposé différentes formules de partenariat ci-après annexées.

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- **Accepte** le principe de participation du Syndicat aux Trophées de l'entreprise avec la formule argent + pour 3 700 € HT,
- **Dit** que les crédits seront prévus au budget.

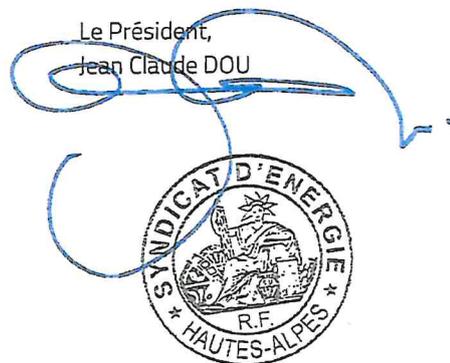
Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
Corinne Chanfray



Pour extrait conforme.

Le Président,  
Jean Claude DOU


# LES TROPHÉES DE L'ENTREPRISE 15<sup>ème</sup> édition



## LE rendez-vous des acteurs économiques haut-alpins

**Mardi 26 mars 2024**

**Le Quattro à Gap**

### L'ÉVÈNEMENT

Évènement incontournable du monde économique haut-alpin, les Trophées de l'entreprise ont pour vocation de mettre en lumière les innovations, les inventions, les démarches remarquables ou encore les projets de transformations des entreprises locales. Cette année, l'industrie est à l'honneur !

Pour la 15<sup>ème</sup> édition, 530 dirigeants, décideurs économiques et politiques sont attendus. Profitez de la soirée de gala des Trophées de l'Entreprise, pour mettre en valeur votre entreprise sur le territoire et venez découvrir les 9 nominés retenus.

### LES NOMINÉS

Pour participer à cette aventure, les candidats ont été sélectionnés par le jury réuni le mardi 3 octobre 2023.

#### Catégorie savoir-faire constructif et productif :

- Chalets Lombard et Vasina
- Extruflex
- Falpa

#### Catégorie savoir-faire technique et novateur :

- Beringer aéro
- G1 aviation
- Atelier monts et merveilles

#### Catégorie savoir-faire agronomique et alimentaire :

- Moulin Céard
- Acanthis laboratoire
- Brasserie artisanale de Serre-Ponçon

## NOS FORMULES DE PARTENARIAT

Le partenariat platine confère une place privilégiée pour l'évènement :

### Lors de l'évènement :

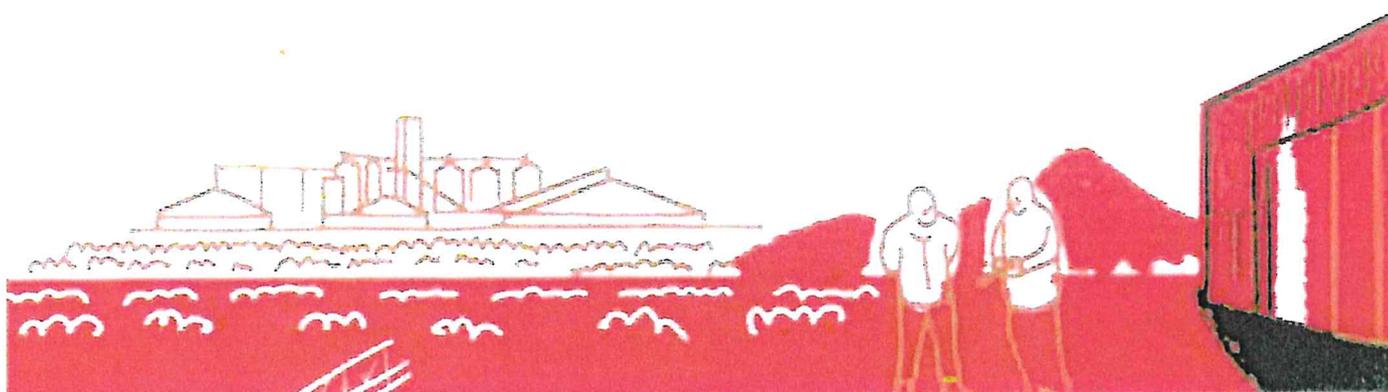
- Présence exclusive de votre logo/visuel sur une banderole de 4 m x 2 m dans la salle de gala
- Diffusion de votre logo en boucle sur les écrans
- Présence de votre roll-up dans le hall
- Table de 10 personnes durant le dîner de gala
- Annonce du partenariat sur scène

### Sur les supports de communication print et web :

- Une page entière dédiée à votre entreprise dans le programme de la soirée
- Annonce du partenariat sur nos réseaux sociaux
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées de l'Entreprise
- Présence d'une bannière Web sur la plateforme de vote en ligne pendant 3 semaines avant le Jour J et pendant le vote en direct durant le dîner
- Une séance photo d'une demi-journée offerte par la CCI au sein de votre entreprise

Pour être présent, contactez N

Plus d'infos : [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr)



## PACK OR BOISSONS

**PRIX : 5 000 € HT** *(ajusté en fonction du devis)*

### Lors de l'évènement :

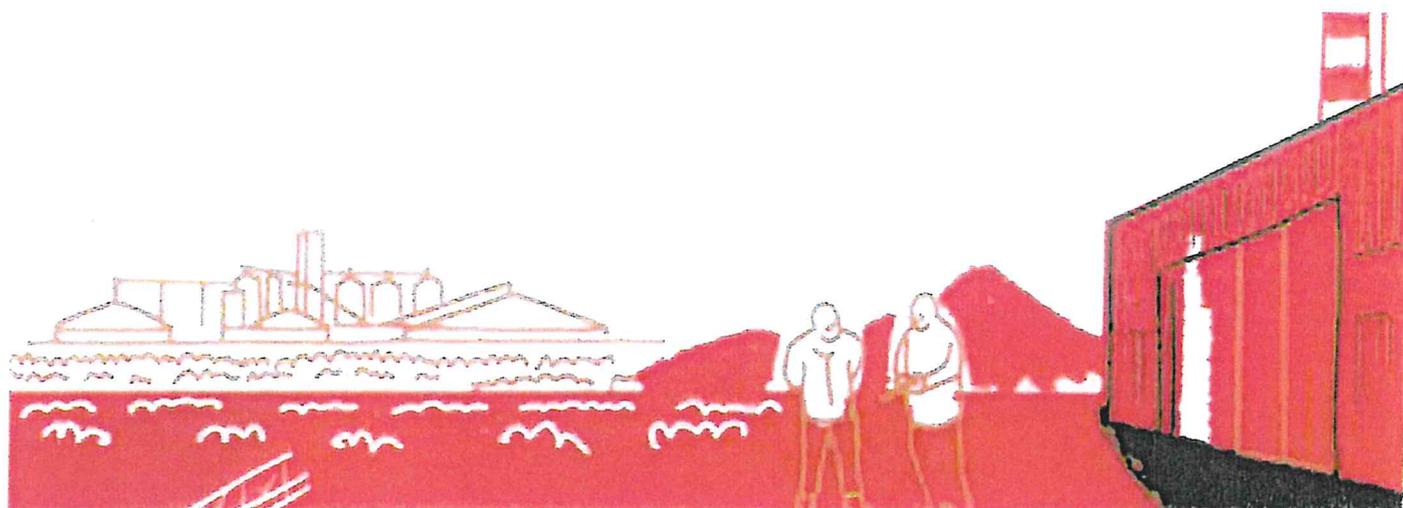
- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant
- Table de 10 personnes durant le dîner de gala

### Sur les supports de communication print et web :

- Mention du partenariat sur le dos du menu
- Une page entière dédiée à votre entreprise dans le programme
- Annonce du partenariat sur nos réseaux sociaux
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées de l'Entreprise

Pour être présent, contactez

Plus d'infos : [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr)



## PACK OR VEHICULES

**PRIX : 4 500 € HT**

### Lors de l'évènement :

- Exposition exclusive de 3 véhicules de votre marque devant le Quattro toute la soirée
- Présence de 2 oriflammes devant vos véhicules
- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant
- Table de 10 personnes durant le dîner de gala

### Sur les supports de communication print et web :

- Présence de votre logo sur le programme
- Annonce du partenariat sur nos réseaux sociaux
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées de l'Entreprise

Pour être présent, contactez

Plus d'infos : [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr)



## PACK OR IMMO

**PRIX : 4 000 € HT**

### Lors de l'évènement :

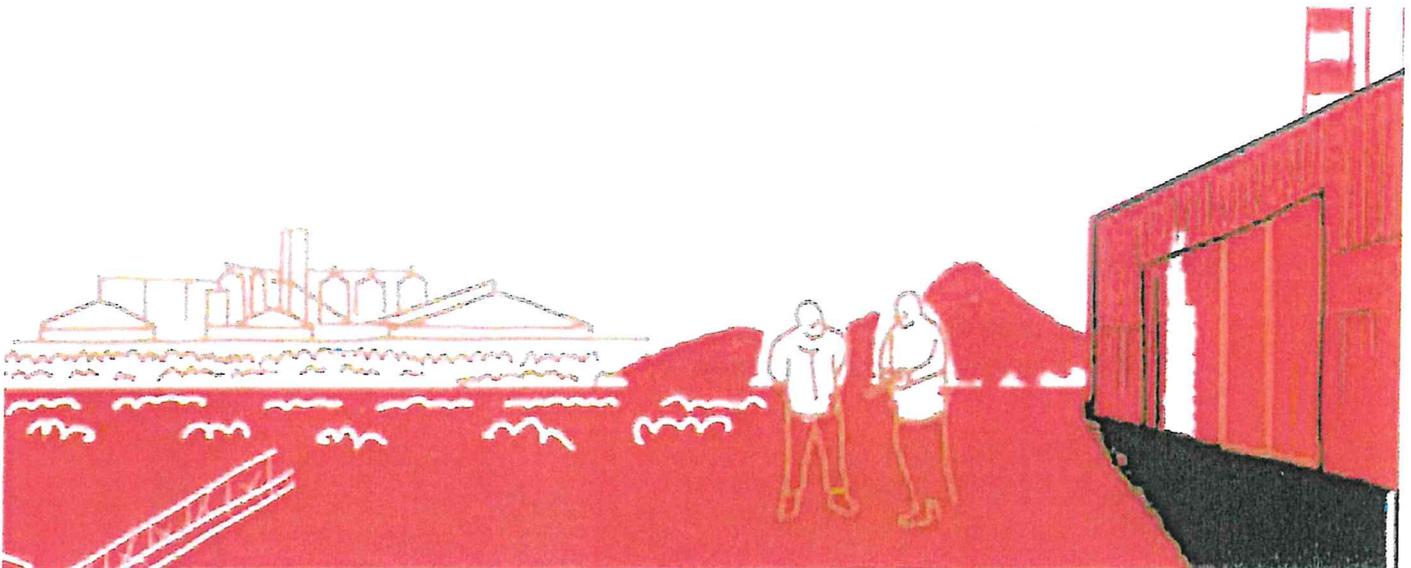
- Un porte-clé personnalisé avec votre logo offert aux 530 invités
- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant
- Table de 10 personnes durant le dîner de gala

### Sur les supports de communication print et web :

- Une page entière dédiée à votre entreprise dans le programme
- Annonce du partenariat sur nos réseaux sociaux
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées de l'Entreprise

Pour être présent, contactez

Plus d'infos : [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr)



**PACKS ARGENT +****PRIX : 3700 € HT****Lors de l'évènement :**

- Table de 10 personnes durant le dîner de gala
- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant
- Diffusion d'un spot de 20 secondes à 3 reprises pendant la soirée
- 1/2 page dédiée à votre entreprise dans le programme **OU** la présence d'une bannière Web sur la plateforme de vote en ligne pendant 3 semaines avant le Jour J et au cours du vote en direct durant le dîner

**OU**

- Table de 5 personnes durant le dîner de gala
- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant
- Diffusion d'un quizz sur votre entreprise composé de 4 questions/3 réponses
- **OU** diffusion d'un film d'1, 30 secondes sur écran géant pendant la soirée

**Sur les supports de communication web :**

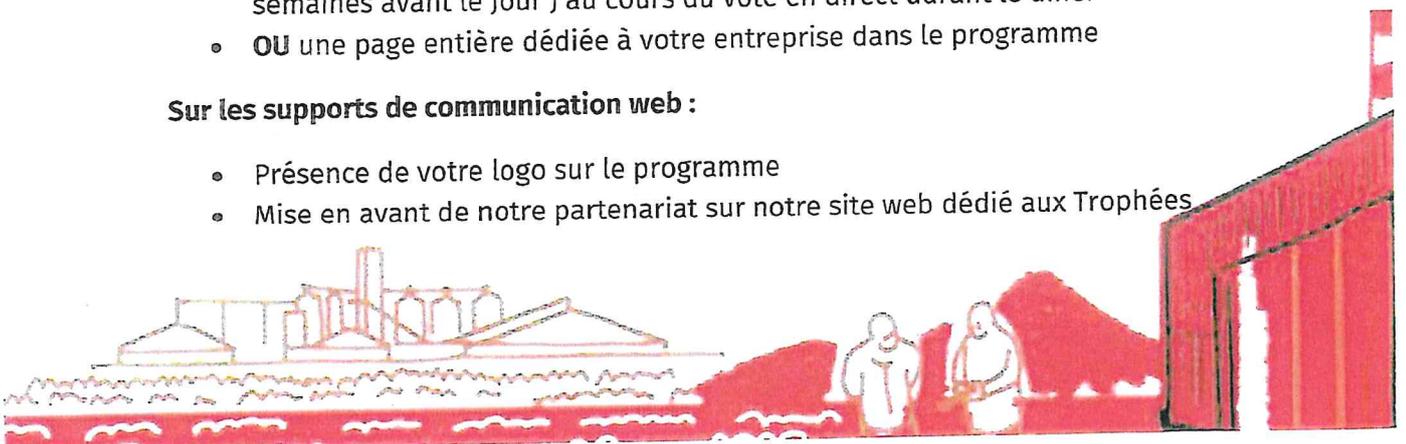
- Présence de votre logo sur le programme
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées

**PACKS ARGENT****PRIX : 3200 € HT****Lors de l'évènement :**

- Table de 10 personnes durant le dîner de gala
- Diffusion de votre logo en boucle sur les écrans
- Votre logo sur la borne photo et sur toutes les photos prises pendant la soirée
- Présence d'une bannière Web sur la plateforme de vote en ligne pendant 3 semaines avant le Jour J au cours du vote en direct durant le dîner
- **OU** une page entière dédiée à votre entreprise dans le programme

**Sur les supports de communication web :**

- Présence de votre logo sur le programme
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées



## PACKS BRONZE +

**PRIX : 2 600 € HT**

### Lors de l'évènement :

- Table de 10 personnes durant le dîner de gala
- Diffusion d'un spot de 20 secondes à 3 reprises pendant la soirée
- **OU** une page entière dédiée à votre entreprise dans le programme
- **OU** la diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant et la présence de votre roll-up dans le hall

### Sur les supports de communication web :

- Présence de votre logo sur le programme
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées

## PACKS BRONZE

**PRIX : 2 100 € HT**

### Lors de l'évènement :

- Table de 10 personnes durant le dîner de gala
- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant ou

### Sur les supports de communication web :

- Présence de votre logo sur le programme
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées

Pour être présent, contactez :

Plus d'infos : [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr)





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

### SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

**OBJET : 2023-12B TE05**

**Participation de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 aux Trophées de l'entreprise 2024 organisés par le Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes (CCI05)**

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	5
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	5
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
Date de la convocation	15-11-2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à 9h30, le bureau de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05, légalement convoqué, s'est réuni à CHORGES, sous la présidence de M. Jean-Claude DOU, Président du Syndicat.

**Etaient présents** : DOU Jean Claude, CHANFRAY Corinne, CLAEYMAN Jean Pierre, AMOURIQ René, MAGNE Jean Claude.

**Etaient excusés** : Dominique GOURY, Jean Michel ARNAUD, Joël BONNAFFOUX, Lionel TARDY.

**Assistés de** : RAIZIN Stéphane, Directeur Général des Services ; MONARD Nicole, Directrice Administrative et Financière ; TAIX Marylin, Directrice des Services Techniques ; DENYS Eric, Responsable service finances ; EMOND Ludovic, Responsable agence centre ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence nord ; ANDRE Clément, Responsable agence sud ; SENO Francine, responsable pôle études ; PEYRON Magali, Assistante de direction ; RICOU Audrey, Secrétariat général.

**Secrétaire de séance** : Mme CHANFRAY Corinne.

**OBJET : 2023-12B TE05**  
**Participation de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 aux Trophées de l'entreprise 2024 organisés par la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes (CCI05)**

Les Trophées de l'entreprise, dont la 15<sup>e</sup> édition se déroulera le 26 mars 2024, constituent un événement phare dans la vie départementale. Cette manifestation célèbre le savoir-faire et la réussite des entreprises haut-alpines et regroupent l'ensemble des acteurs locaux impliqués sur le territoire.

Le syndicat est partenaire de cet évènement, depuis plusieurs années, auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Il est proposé de renouveler ce partenariat afin de renforcer la coopération entre la Chambre de Commerce et d'Industrie et le syndicat mais également de conforter la visibilité de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 (ci-après dénommé le Syndicat).

La participation aux Trophées de l'Entreprise est doublement intéressante puisqu'elle permet de :

- valoriser nos domaines de compétence auprès des entreprises ressortissantes de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes et des autres partenaires de la manifestation,
- rappeler que l'énergie est au centre des enjeux de développement pour le département des Hautes-Alpes.

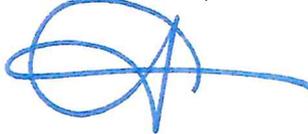
Il est proposé différentes formules de partenariat ci-après annexées.

**Après en avoir délibéré, le Bureau :**

- **Accepte** le principe de participation du Syndicat aux Trophées de l'entreprise avec la formule argent + pour 3 700 € HT,
- **Dit** que les crédits seront prévus au budget.

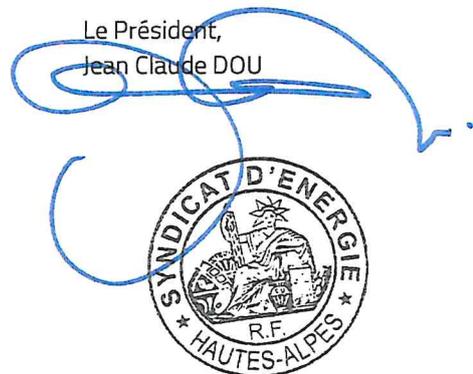
Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
Corinne Chanfray



Pour extrait conforme.

Le Président,  
Jean Claude DOU





# LES TROPHÉES DE L'ENTREPRISE 15<sup>ème</sup> édition



## LE rendez-vous des acteurs économiques haut-alpins

**Mardi 26 mars 2024**

**Le Quattro à Gap**

### L'ÉVÉNEMENT

Évènement incontournable du monde économique haut-alpin, les Trophées de l'entreprise ont pour vocation de mettre en lumière les innovations, les inventions, les démarches remarquables ou encore les projets de transformations des entreprises locales. Cette année, l'industrie est à l'honneur !

Pour la 15<sup>ème</sup> édition, 530 dirigeants, décideurs économiques et politiques sont attendus. Profitez de la soirée de gala des Trophées de l'Entreprise, pour mettre en valeur votre entreprise sur le territoire et venez découvrir les 9 nominés retenus.

### LES NOMINÉS

Pour participer à cette aventure, les candidats ont été sélectionnés par le jury réuni le mardi 3 octobre 2023.

#### **Catégorie savoir-faire constructif et productif :**

- Chalets Lombard et Vasina
- Extruflex
- Falpa

#### **Catégorie savoir-faire technique et novateur :**

- Beringer aéro
- G1 aviation
- Atelier monts et merveilles

#### **Catégorie savoir-faire agronomique et alimentaire :**

- Moulin Céard
- Acanthis laboratoire
- Brasserie artisanale de Serre-Ponçon



## NOS FORMULES DE PARTENARIAT

### PACK PLATINE

**PRIX : 8 000 € HT**

Le partenariat platine confère une place privilégiée pour l'évènement :

#### Lors de l'évènement :

- Présence exclusive de votre logo/visuel sur une banderole de 4 m x 2 m dans la salle de gala
- Diffusion de votre logo en boucle sur les écrans
- Présence de votre roll-up dans le hall
- Table de 10 personnes durant le dîner de gala
- Annonce du partenariat sur scène

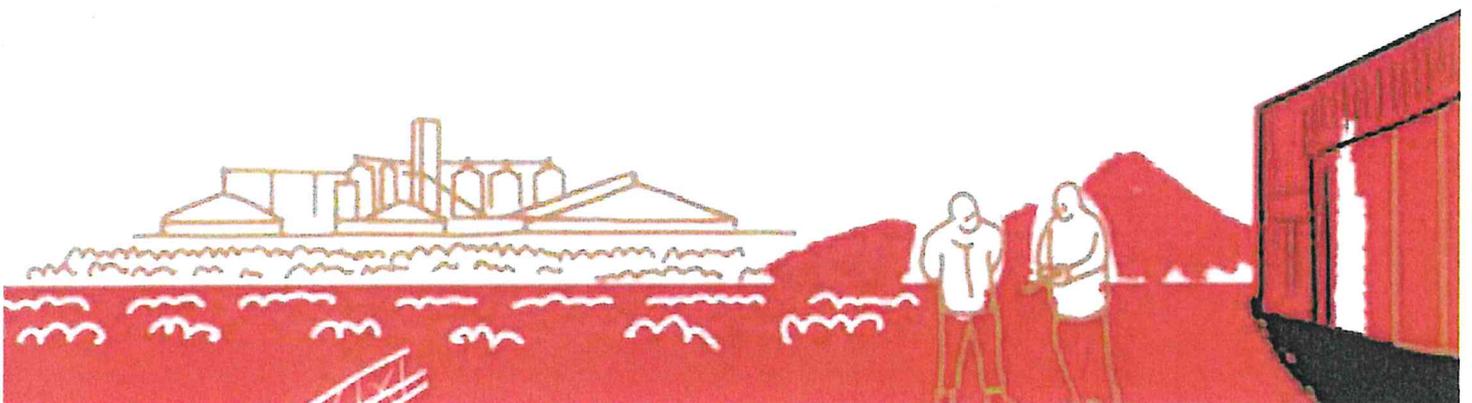
#### Sur les supports de communication print et web :

- Une page entière dédiée à votre entreprise dans le programme de la soirée
- Annonce du partenariat sur nos réseaux sociaux
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées de l'Entreprise
- Présence d'une bannière Web sur la plateforme de vote en ligne pendant 3 semaines avant le Jour J et pendant le vote en direct durant le dîner
- Une séance photo d'une demi-journée offerte par la CCI au sein de votre entreprise

Pour être présent, contactez Nolwenn GUILLON : [n.guillon@hautes-alpes.cci.fr](mailto:n.guillon@hautes-alpes.cci.fr)

[06 07 55 99 70](tel:0607559970)

Plus d'infos : [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr)





## PACK OR BOISSONS

**PRIX : 5 000 € HT** *(ajusté en fonction du devis)*

### Lors de l'évènement :

- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant
- Table de 10 personnes durant le dîner de gala

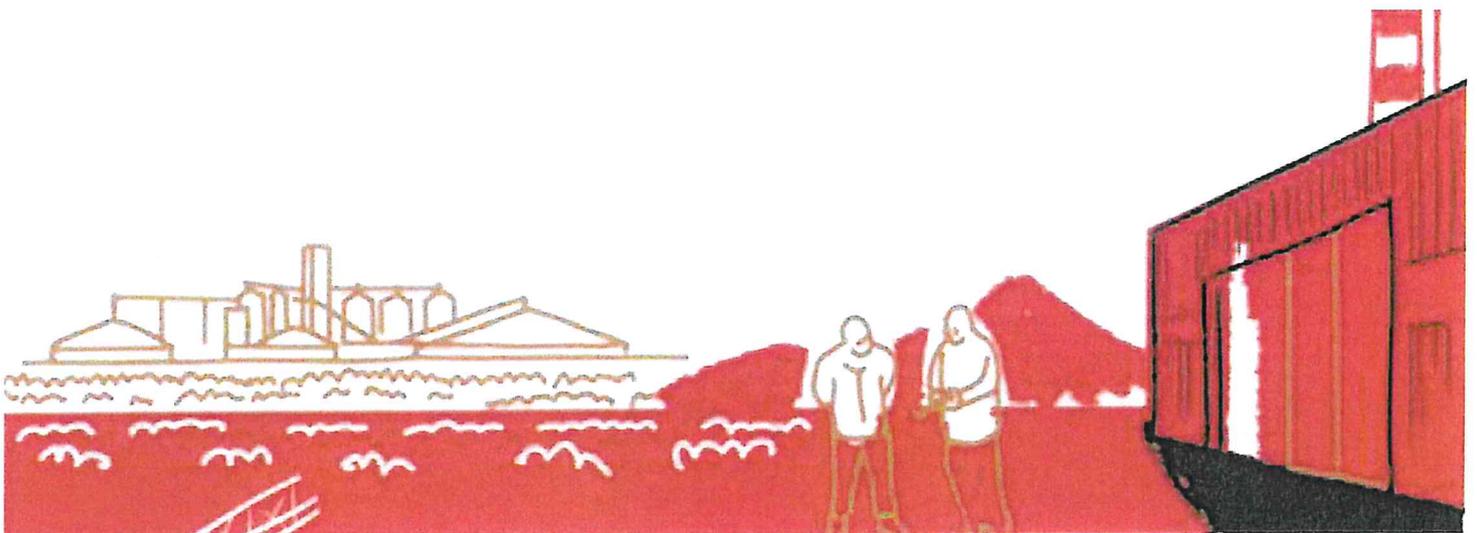
### Sur les supports de communication print et web :

- Mention du partenariat sur le dos du menu
- Une page entière dédiée à votre entreprise dans le programme
- Annonce du partenariat sur nos réseaux sociaux
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées de l'Entreprise

Pour être présent, contactez Nolwenn GUILLON : [n.guillon@hautes-alpes.cci.fr](mailto:n.guillon@hautes-alpes.cci.fr)

[06 07 55 99 70](tel:0607559970)

Plus d'infos : [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr)





## PACK OR VEHICULES

PRIX : 4 500 € HT

### Lors de l'évènement :

- Exposition exclusive de 3 véhicules de votre marque devant le Quattro toute la soirée
- Présence de 2 oriflammes devant vos véhicules
- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant
- Table de 10 personnes durant le dîner de gala

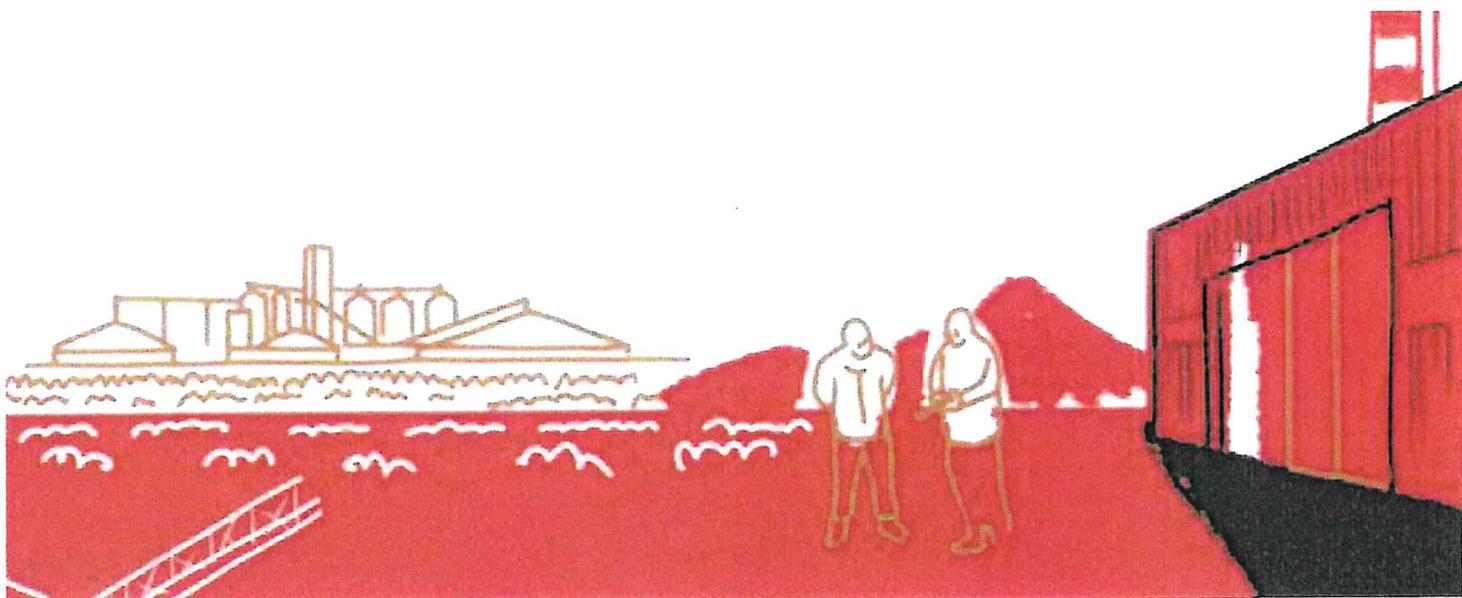
### Sur les supports de communication print et web :

- Présence de votre logo sur le programme
- Annonce du partenariat sur nos réseaux sociaux
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées de l'Entreprise

Pour être présent, contactez Nolwenn GUILLON : [n.guillon@hautes-alpes.cci.fr](mailto:n.guillon@hautes-alpes.cci.fr)

[06 07 55 99 70](tel:0607559970)

Plus d'infos : [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr)



## PACK OR IMMO

PRIX : 4 000 € HT

### Lors de l'évènement :

- Un porte-clé personnalisé avec votre logo offert aux 530 invités
- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant
- Table de 10 personnes durant le dîner de gala

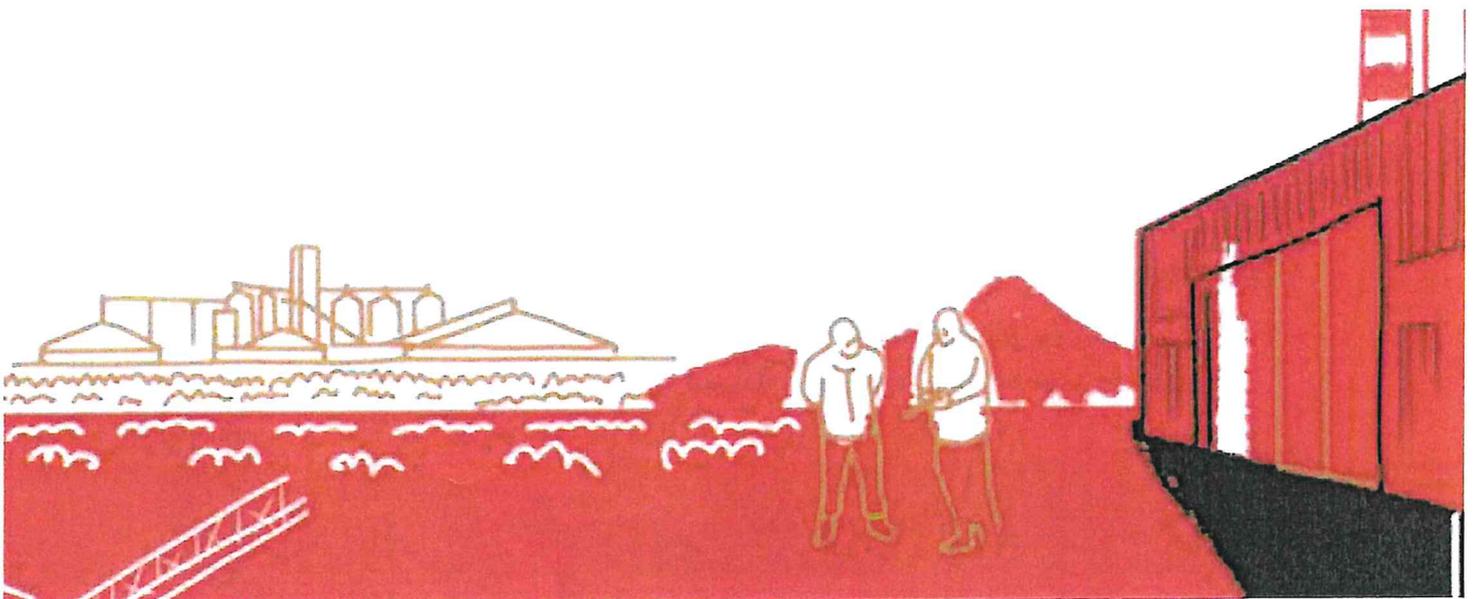
### Sur les supports de communication print et web :

- Une page entière dédiée à votre entreprise dans le programme
- Annonce du partenariat sur nos réseaux sociaux
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées de l'Entreprise

Pour être présent, contactez Nolwenn GUILLON : [n.guillon@hautes-alpes.cci.fr](mailto:n.guillon@hautes-alpes.cci.fr)

[06 07 55 99 70](tel:0607559970)

Plus d'infos : [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr)



## PACKS ARGENT +

**PRIX : 3700 € HT**

### Lors de l'évènement :

- Table de 10 personnes durant le dîner de gala
- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant
- Diffusion d'un spot de 20 secondes à 3 reprises pendant la soirée
- ½ page dédiée à votre entreprise dans le programme **OU** la présence d'une bannière Web sur la plateforme de vote en ligne pendant 3 semaines avant le Jour J et au cours du vote en direct durant le dîner

### **OU**

- Table de 5 personnes durant le dîner de gala
- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant
- Diffusion d'un quizz sur votre entreprise composé de 4 questions/3 réponses
- **OU** diffusion d'un film d'1, 30 secondes sur écran géant pendant la soirée

### Sur les supports de communication web :

- Présence de votre logo sur le programme
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées

## PACKS ARGENT

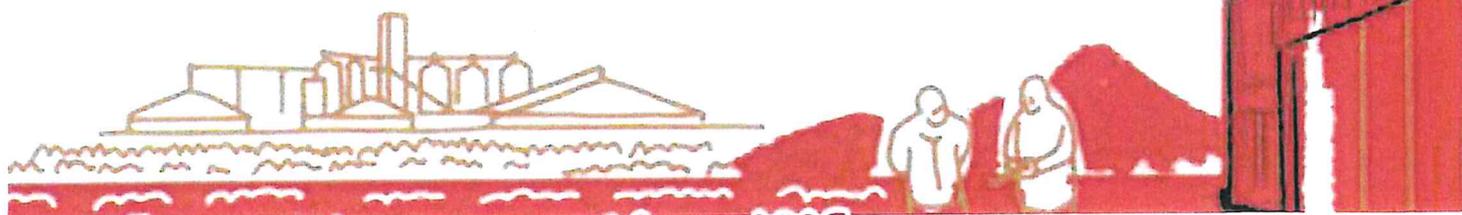
**PRIX : 3200 € HT**

### Lors de l'évènement :

- Table de 10 personnes durant le dîner de gala
- Diffusion de votre logo en boucle sur les écrans
- Votre logo sur la borne photo et sur toutes les photos prises pendant la soirée
- Présence d'une bannière Web sur la plateforme de vote en ligne pendant 3 semaines avant le Jour J au cours du vote en direct durant le dîner
- **OU** une page entière dédiée à votre entreprise dans le programme

### Sur les supports de communication web :

- Présence de votre logo sur le programme
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées



## PACKS BRONZE +

**PRIX : 2 600 € HT**

### Lors de l'évènement :

- Table de 10 personnes durant le dîner de gala
- Diffusion d'un spot de 20 secondes à 3 reprises pendant la soirée
- **OU** une page entière dédiée à votre entreprise dans le programme
- **OU** la diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant et la présence de votre roll-up dans le hall

### Sur les supports de communication web :

- Présence de votre logo sur le programme
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées

## PACKS BRONZE

**PRIX : 2 100 € HT**

### Lors de l'évènement :

- Table de 10 personnes durant le dîner de gala
- Diffusion de votre logo en boucle sur l'écran géant ou

### Sur les supports de communication web :

- Présence de votre logo sur le programme
- Mise en avant de notre partenariat sur notre site web dédié aux Trophées

Pour être présent, contactez Nolwenn GUILLON : [n.guillon@hautes-alpes.cci.fr](mailto:n.guillon@hautes-alpes.cci.fr)

[06 07 55 99 70](tel:0607559970)

Plus d'infos : [www.hautes-alpes.cci.fr](http://www.hautes-alpes.cci.fr)





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

### SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

**OBJET : 2023-13B TE05**

**Programme des travaux esthétiques 2024 de Territoire d'énergie Hautes-Alpes  
SyME05**

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	5
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	5
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
Date de la convocation	15-11-2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à 9h30, le bureau de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05, légalement convoqué, s'est réuni à CHORGES, sous la présidence de M. Jean-Claude DOU, Président du Syndicat.

Etaient présents : DOU Jean Claude, CHANFRAY Corinne, CLAEYMAN Jean Pierre, AMOURIQ René, MAGNE Jean Claude.

Etaient excusés : Dominique GOURY, Jean Michel ARNAUD, Joël BONNAFFOUX, Lionel TARDY.

Assistés de : RAIZIN Stéphane, Directeur Général des Services ; MONARD Nicole, Directrice Administrative et Financière ; TAIX Marylin, Directrice des Services Techniques ; DENYS Eric, Responsable service finances ; EMOND Ludovic, Responsable agence centre ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence nord ; ANDRE Clément, Responsable agence sud ; SENO Francine, responsable pôle études ; PEYRON Magali, Assistante de direction ; RICOU Audrey, Secrétariat général.

Secrétaire de séance : Mme CHANFRAY Corinne.

**OBIET : 2023-13B TE05**

**Programme des travaux esthétiques 2024 de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05**

Vu la délibération 2023-59AG du 17 octobre 2023,

Considérant les décisions prises lors des collèges territoriaux de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 permettant d'établir des ordres de priorité pour le programme travaux esthétiques 2024 ;

**Après en avoir délibéré, le Bureau :**

- Approuve la programmation des travaux esthétiques, ci-annexée, pour un montant de 240 000 € TTC pour une première partie des travaux sous réserve de l'approbation du budget primitif 2024 et de 1 260 640 € TTC pour une deuxième partie sous réserve de l'approbation du budget supplémentaire 2024.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
Corinne Chanfray



Pour extrait conforme.

Le Président,  
Jean Claude DOU





*JM*

**PRIORITE 1 :**

COMMUNE	INTITULE	MONTANT € TTC	OBSERVATIONS	REVENUES BP	REVENUES DS	Recettes attendues méthode 1	Recettes attendues méthode 2
BRIANÇONNAIS	Enfouissement basse tension "A" poste CAMPINGS LE CASSET TOTAL COLLEGE	290 000 € TTC 290 000 € TTC		20 000 € TTC	270 000 € TTC	48 333 € TTC	169 167 € TTC
CHAMPSAUR VALGAUDEMAR	Enfouissement basse tension LESDIGUIERES Tranche 1 TOTAL COLLEGE	155 200 € TTC 155 200 € TTC	Etudes 2023	0 € TTC	155 200 € TTC	25 867 € TTC	25 867 € TTC
GUILESTROIS QUEYRAS	Enfouissement basse tension poste DURANCETTE TOTAL COLLEGE	106 200 € TTC 106 200 € TTC	Coordination réseaux humides commune	0 € TTC	106 200 € TTC	17 700 € TTC	17 700 € TTC
HAUT BUËCH VEYNOIS DEVOLUY	Enfouissement basse tension Puisseau TOTAL COLLEGE	168 000 € TTC 168 000 € TTC	Coordination réseaux humides commune Etude 2023	0 € TTC	168 000 € TTC	28 000 € TTC	28 000 € TTC
ROSARNAIS BUËCH	Enfouissement basse tension Groupe Neuve (éblilage fourreaux posés en 2023 + étude IT2) TOTAL COLLEGE	86 640 € TTC 86 640 € TTC	Fourreaux posés en 2023 Etude 2023	0 € TTC	86 640 € TTC	14 440 € TTC	14 440 € TTC
SERRE PONCON	Enfouissement basse tension postes HESPENDES et CHAUSSEIERE TOTAL COLLEGE	100 000 € TTC 100 000 € TTC	Requalification avenue Charles de Gaulle	10 000 € TTC	90 000 € TTC	16 667 € TTC	16 667 € TTC
PAYS DES ECRINS	Enfouissement basse tension CHAMBON NORD T2 TOTAL COLLEGE	108 000 € TTC 108 000 € TTC		10 000 € TTC	98 000 € TTC	18 000 € TTC	18 000 € TTC
TALLARD DURANCE	Enfouissement basse tension FONTCHAUDE TOTAL COLLEGE	162 000 € TTC 162 000 € TTC	Etudes 2023	162 000 € TTC	0 € TTC	27 000 € TTC	27 000 € TTC
VALD'AVANCE	Enfouissement basse tension Grèillers TOTAL COLLEGE	180 000 € TTC 180 000 € TTC	Coordination fibre optique	38 000 € TTC	142 000 € TTC	30 000 € TTC	30 000 € TTC
<b>Montant total N°1:</b>		<b>1 956 040,00 € TTC</b>	<b>0,00 € TTC</b>	<b>240 000,00 € TTC</b>	<b>1 116 040,00 € TTC</b>	<b>226 000,67</b>	<b>346 840,00</b>

DELIBERATION

2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

01 02 03 04 05 06 07 08 09 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

# PROGRAMME ESTHETIQUE 2024 - COMMISSION TRAVAU

## PRIORITE 2 :

COMMUNE	INTITULE	MONTANT € TTC	Observations	REVENUES BP	REVENUES BS	Recettes attendues méthode 1	Recettes attendues méthode 2
LA SALLE LES ALPES	Rue de la Guisane	20 000 € TTC					3 333 € TTC
	TOTAL COLLEGE	20 000 € TTC					
ORCIERES	Enfouissement basse tension poste LES TOURENGS Tr.1	172 800 € TTC	Etudes 2022			20 800 € TTC	41 300 € TTC
	TOTAL COLLEGE	172 800 € TTC					
SAINT-CLEMENT-SUR-DUIRANCE	Enfouissement basse tension hameau LES SAURELS	45 000 € TTC	Coordination réseaux humides commune		36 000 € TTC	7 500 € TTC	7 500 € TTC
	TOTAL COLLEGE	45 000 € TTC					
FURMEYER	Enfouissement basse tension Village	182 400 € TTC			10 000 € TTC	30 400 € TTC	30 400 € TTC
	TOTAL COLLEGE	182 400 € TTC					
L'EPINE	Enfouissement basse tension Village Tr1	266 400 € TTC	Coordination réseaux humides commune Etudes 2023		30 000 € TTC	44 400 € TTC	44 400 € TTC
	TOTAL COLLEGE	266 400 € TTC					
PRUNIERES	Enfouissement basse tension LE SERRE	142 800 € TTC	Etudes 2023			23 800 € TTC	23 800 € TTC
	TOTAL COLLEGE	142 800 € TTC					
VALLOUISE-PELVOUX	Suppression poste cabine haute VALLOUISE	65 600 € TTC	Coordination ENEDIS (Complément financier 2024)		65 600 € TTC	10 600 € TTC	10 600 € TTC
	TOTAL COLLEGE	65 600 € TTC					
CHATEAUVIEUX	Enfouissement haute tension poste MARIENS	132 000 € TTC	Suite projet "Enfouissement basse tension PIERRE TAILLEE"			22 000 € TTC	22 000 € TTC
	TOTAL COLLEGE	132 000 € TTC					
LA ROCHETTE	Enfouissement basse tension poste LA ROCHETTE Tranche 1	153 000 € TTC				25 500 € TTC	25 500 € TTC
	TOTAL COLLEGE	153 000 € TTC					
Montant total N°2:		1 178 000,00 € TTC		0,00 € TTC	139 600,00 € TTC	193 000,00	208 633,33

Envoyé en préfecture le 04/12/2023  
 Reçu en préfecture le 04/12/2023  
 Publié le  
 ID : 005-200049203-20231123-2023\_13B-DE



24/11/20

*my*

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

ID : 005-200049203-20231123-2023\_13B-DE



24/11/20

*M*

**PRIORITE 3 :**

COMMUNE	INTITULE	MONTANT € TTC	Observations	RETENUES BP	RETENUES BS	Recettes attendues méthode 1	Recettes attendues méthode 2
LAYE	Enfouissement basse tension Le Villard de Laye	0 € TTC	ETUDES 2024 pour coordination 2025			1 667 € TTC	0 € TTC
	<b>TOTAL COLLEGE</b>	<b>10 000 € TTC</b>					
GUILLESTRE	Enfouissement traverise du Serre	93 600 € TTC				15 600 € TTC	15 600 € TTC
	<b>TOTAL COLLEGE</b>	<b>93 600 € TTC</b>					
VEYNES	Enfouissement basse tension LES PAROISS	131 400 € TTC	Fourreaux posés en partie en 2022		5 000 € TTC	21 900 € TTC	21 900 € TTC
	<b>TOTAL COLLEGE</b>	<b>131 400 € TTC</b>					
VAL BUECH MEUJOU	Enfouissement basse tension poste GRANGE NEUVE Tranche 1	97 800 € TTC	Tranche 2 estimée à 201 600€ TTC			16 300 € TTC	16 300 € TTC
	<b>TOTAL COLLEGE</b>	<b>97 800 € TTC</b>					
SAINT-ANDRE-D'EMBRUN	Enfouissement basse tension Le Millieu poste LES AUGIERS	10 000 € TTC	ETUDES 2024			1 667 € TTC	1 667 € TTC
	<b>TOTAL</b>	<b>10 000 € TTC</b>					
	<b>TOTAL COLLEGE</b>					0 € TTC	0 € TTC
JARIAYES	Enfouissement basse tension Village	10 000 € TTC	ETUDES 2024			1 667 € TTC	1 667 € TTC
	<b>TOTAL COLLEGE</b>	<b>10 000 € TTC</b>					
ROUSSET	Enfouissement haute et basse tension poste DURAND	5 000 € TTC	ETUDES 2024			833 € TTC	2 917 € TTC
	<b>TOTAL COLLEGE</b>	<b>5 000 € TTC</b>					
<b>Montant total N°2:</b>		<b>357 800,00 € TTC</b>		<b>0,00 € TTC</b>	<b>5 000,00 € TTC</b>	<b>59 633,33</b>	<b>61 716,67</b>



20/11/2023

*Handwritten signature in blue ink*

TOTAL COLLEGES		
DP	BS	TOTAL
20 000 € TTC	270 000 € TTC	290 000 € TTC
0 € TTC	155 200 € TTC	155 200 € TTC
0 € TTC	142 200 € TTC	142 200 € TTC
0 € TTC	183 000 € TTC	183 000 € TTC
0 € TTC	116 640 € TTC	116 640 € TTC
10 000 € TTC	90 000 € TTC	100 000 € TTC
10 000 € TTC	161 600 € TTC	171 600 € TTC
162 000 € TTC	0 € TTC	162 000 € TTC
38 000 € TTC	142 000 € TTC	180 000 € TTC

1 500 640 € TTC

Confrance

OK

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

### SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2023

**OBJET : 2023-14B TE05**

**Convention de partenariat entre le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, le SDED territoire d'énergie Drôme, et Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05**

Nombre de membres en exercice	9
Nombre de membres présents	5
Nombre de suffrages exprimés :	
<input checked="" type="checkbox"/> Pour	5
<input checked="" type="checkbox"/> Contre	0
<input checked="" type="checkbox"/> Abstention	0
Date de la convocation	15-11-2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à 9h30, le bureau de Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05, légalement convoqué, s'est réuni à CHORGES, sous la présidence de M. Jean-Claude DOU, Président du Syndicat.

**Etaient présents** : DOU Jean Claude, CHANFRAY Corinne, CLAEYMAN Jean Pierre, AMOURIQ René, MAGNE Jean Claude.

**Etaient excusés** : Dominique GOURY, Jean Michel ARNAUD, Joël BONNAFFOUX, Lionel TARDY.

**Assistés de** : RAIZIN Stéphane, Directeur Général des Services ; MONARD Nicole, Directrice Administrative et Financière ; TAIX Marylin, Directrice des Services Techniques ; DENYS Eric, Responsable service finances ; EMOND Ludovic, Responsable agence centre ; FARDELLA Cyrille, Responsable agence nord ; ANDRE Clément, Responsable agence sud ; SENO Francine, responsable pôle études ; PEYRON Magali, Assistante de direction ; RICOU Audrey, Secrétariat général.

**Secrétaire de séance** : Mme CHANFRAY Corinne.

**OBJET : 2023-14B TE05**

**Convention de partenariat entre le Syndicat mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, le SDED territoire d'énergie Drôme et Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05**

Vu la délibération n°43AG du 20 octobre 2017 actant le principe d'un partenariat avec le Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales et le Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme (SDED),

Vu la convention tripartite entre Territoire d'énergie Hautes-Alpes SyME05 (ci-après dénommé Syndicat), le SDED26 et le Syndicat Mixte du PNR des Baronnies Provençales signée le 9 novembre 2017,

Vu la délibération 2019-30AG du 1<sup>er</sup> juillet 2019 approuvant l'avenant à la convention de partenariat.

Vu la délibération 2021-16AG du 2 avril 2021 approuvant les termes de la convention de partenariat.

Le Président rappelle que le Syndicat est engagé depuis 2018, aux côtés du Syndicat Départemental d'Énergies de la Drôme – SDED – et du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, dans une convention de partenariat visant à travailler en synergie sur un ensemble d'actions liées aux compétences respectives des entités concernées. Les sujets pouvant être développés dans le cadre de cette convention ont été ainsi listés :

- \* Les actions liées à la maîtrise de la demande en énergie dont l'éclairage public ;
- \* Le développement des énergies renouvelables ;
- \* Les travaux sur les réseaux de distribution d'énergie électrique ;
- \* La mobilité douce et décarbonée notamment ;
- \* L'autoconsommation ;
- \* La sensibilisation du jeune public aux enjeux énergétiques.

Au regard de l'activité du syndicat et de la volonté des parties de consolider ce partenariat, il est proposé aux membres du Comité syndical une nouvelle convention afin de poursuivre l'effort engagé et de concrétiser de nouvelles actions communes.

**Après en avoir délibéré, le Bureau :**

- **Dit** que les précédentes conventions deviennent caduques,
- **Accepte** les termes de la convention de partenariat ci-annexée,
- **Donne** pouvoir au Président pour signer ladite convention ainsi que tous documents relatifs à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois, an susdits.

Le Secrétariat de séance,  
Corinne Chanfray



Pour extrait conforme.

Le Président,  
Jean Claude DO





Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le

ID : 005-200049203-20231123-2023\_14B-DE



**CONVENTION DE PARTENARIAT  
entre le Syndicat Mixte du Parc naturel régional  
des Baronnies provençales,  
et les syndicats d'énergie Territoire d'énergie Drôme - SDED et  
Territoire d'énergie Hautes-Alpes - SyME05**

ENTRE, d'une part :

**Le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales**, ci-dessous désigné "le Parc", représenté par sa Présidente, Nicole PELOUX, siégeant « 575 route de Nyons, 26510 SAHUNE »

Ci-après désigné « Parc » ou « PNR-BP »,

ET :

**Territoire d'Énergie Drôme - SDED**, ci-dessous désigné "TE Drôme - SDED", représenté par sa Présidente, Madame Nathalie NIESON, siégeant « 3 avenue de la Gare, BP 12626, 26958 VALENCE Cedex 9 »

ET :

**Territoire d'Énergie Hautes-Alpes – SyME05**, ci-dessous désigné "TE Hautes-Alpes - SyME05", représenté par son Président, Monsieur Jean-Claude DOU, siégeant « 491 rue des Pins- ZA Grande Ile Nord, 05230 CHORGES »

Les deux syndicats d'énergie collégalement désignés « Syndicats » ou « Syndicats d'énergie ».

L'ensemble des signataires, collectivement désignés « les Parties ».

**Il a été convenu ce qui suit :**



## ◆ PREAMBULE

Depuis 2017, le Parc et les Syndicats d'énergie se sont engagés dans un partenariat mutuel qui se renouvelle régulièrement, au fur et à mesure de projets innovants allant dans le sens de la nécessaire transition énergétique. Au terme de plus de quatre ans de convention, il est possible de tirer un bilan très positif de ce partenariat qui a notamment permis d'accompagner les collectivités dans une recherche de comportement exemplaire en termes de maîtrise, voire de diminution, de leurs consommations énergétiques.

Cette convention a également permis d'engager des actions significatives dans le domaine de la mobilité décarbonée et d'intervenir auprès des collectivités pour limiter l'impact de l'éclairage artificiel. Le partenariat engagé permet ainsi d'apporter une réponse concrète et organisée aux collectivités qui en expriment le besoin et confirment l'engagement de ces trois structures en faveur de la transition énergétique.

Concernant le Parc, les actions sont à la hauteur des ambitions inscrites dans sa Charte que ce soit dans l'accompagnement des collectivités que dans le cadre des actions propres qu'il porte. Il a pu s'appuyer sur les compétences techniques des Syndicats d'énergie dans le cadre des projets qu'il a menés (étude multifilière de développement et de valorisation des énergies renouvelables des Baronnies provençales), de réflexions à enjeu autour de la révision des S3REnR voire, dans la définition de nouveaux projets (éclairage public, labellisation Réserve Internationale de Ciel Etoilé).

Actuellement, les Communautés de Communes des Baronnies en Drôme Provençale et Sisteronais-Buëch sont engagées dans la réalisation de leur PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial). Le partenariat entre le Parc et les Syndicats d'énergie permet de positionner ces trois structures de façon pertinente pour accompagner leurs réflexions et s'inscrire en cohérence avec les objectifs indispensables de la transition énergétique bas carbone.

## ◆ ARTICLE 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Le territoire du Parc naturel régional des Baronnies provençales se situe aux frontières des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il compte 97 Communes classées, 7 communes en cours de classement et 1 Commune associée. Les Communes adhérentes au Parc ont toutes transféré leur compétence d'Autorité Organisatrice de la Distribution d'Electricité (AODE) à des Syndicats d'énergie de taille départementale :

- \* TE Drôme - SDED pour les Communes du département de la Drôme ;
- \* TE Hautes-Alpes - SyME05 pour les Communes du département des Hautes Alpes.

La multiplicité des acteurs dans le domaine de l'énergie et les dynamiques régionales différentes sont susceptibles d'engendrer des traitements différents dans l'application des politiques territoriales souhaitées par le Parc. Dans le but d'éviter ce type d'écueil, il est donc convenu de travailler sur une synergie d'actions pour la mise en valeur du territoire couvert par le Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Cette convention vise à préciser les engagements des parties contractantes.



## ◆ ARTICLE 2 – ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET TERRITORIALES PARTAGEES

Les objectifs stratégiques pour le territoire, partagés entre le Parc et les Syndicats d'énergie, doivent conduire à un partenariat homogène sur tout le territoire couvert par le Parc. En fonction des domaines d'activités des AODE et de la Charte du Parc, les sujets pouvant être développés dans le cadre de cette convention seront notamment :

- \* Les actions liées à la maîtrise de la demande en énergie dont l'éclairage public ;
- \* Le développement des énergies renouvelables et participation dans les projets citoyens ;
- \* Les travaux sur les réseaux de distribution d'énergie électrique ;
- \* La mobilité douce et décarbonée notamment ;
- \* L'autoconsommation ;
- \* La sensibilisation du jeune public aux enjeux énergétiques.

## ◆ ARTICLE 3 – ROLE ET MISSION DES PARTENAIRES

### \* LE SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC

Conformément à ses statuts, le syndicat mixte de gestion du Parc participe à l'animation et à la mise en cohérence des projets territoriaux et à l'articulation des stratégies sur les Baronnies provençales. Il apporte une ingénierie technique et/ou financière pour appuyer les porteurs de projet.

Il est amené à porter l'animation territoriale, la coordination et la sensibilisation de différents acteurs du territoire. Il pilote des expérimentations dans le cadre de ses missions d'innovation.

C'est la Charte du Parc qui détermine pour le territoire du Parc les orientations de protection, de mise en valeur et de développement et les mesures permettant de les mettre en œuvre (art. L333-1 du Code de l'Environnement).

Dans le cadre de cette convention, les orientations de la Charte principalement concernées sont les 2 suivantes :

- « III.2 Impulser et développer une politique énergétique territorialisée » : la Charte propose notamment la recherche d'un modèle d'aménagement partagé, solidaire et durable, qui permet d'intégrer aux patrimoines et cultures hérités, l'innovation architecturale, énergétique et sociale, et de faciliter l'organisation et le développement de l'accès aux services et à la culture.
- « II.2 Développer et promouvoir un tourisme durable qui s'inscrit dans le paysage et l'art de vivre le territoire » : il s'agit, entre autres, d'anticiper et d'innover en mobilisant des ressources territoriales nouvelles comme par exemple la qualité du ciel nocturne.

### \* LES SYNDICATS D'ENERGIE

Organisatrices de services publics, planificatrices, consommatrices et productrices, les collectivités locales ont des compétences et des activités qui font d'elles des acteurs irremplaçables de l'efficacité énergétique et du développement durable des territoires. Elles doivent aujourd'hui mettre en œuvre une nouvelle logique énergétique transversale à tous les niveaux et de tous les secteurs.

Les Syndicats d'énergie, en tant qu'Autorités Organisatrices de la Distribution d'Electricité (AODE) souhaitent contribuer, avec leurs communes, à rendre les systèmes énergétiques plus

vertueux à travers leurs comportements exemplaires de consommateurs économes et responsables (recharge des véhicules électriques, éclairage public, bâtiments...), et de producteurs d'énergies renouvelables (valorisation de la biomasse et des énergies solaire, éolienne, hydraulique...).

Les Syndicats d'énergies regroupent la totalité des communes du Parc. Ils interviennent, à des degrés différents, sur l'ensemble des métiers de l'énergie en réseau : distribution, production et fourniture, les énergies renouvelables électriques ou thermiques et les infrastructures de mobilité électrique.

Leurs activités historiques reposent sur le transfert, par leurs communes membres, des compétences relatives à l'organisation des services publics de distribution d'énergie en réseau et à la gestion de l'éclairage public.

Relais locaux de la transition énergétique, les Syndicats développent leur domaine d'intervention vers l'amont et vers l'aval : production d'énergie à partir de sources renouvelables, conseil et préconisation de solutions opérationnelles en matière de maîtrise de l'énergie, au service des communes membres.

Enfin, ils mettent en place en commun un service public d'infrastructures de recharge des véhicules électriques ou hydrogène, alimenté par de l'énergie garantie d'origine renouvelable.

La présente convention de partenariat offre un cadre d'interventions coordonnées des politiques publiques que les Syndicats d'énergie peuvent proposer en synergie pour répondre aux sollicitations du Parc.

◆ ARTICLE 4 – AXES DE TRAVAIL COMMUN

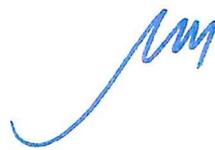
Thématiques	Parc	TE Drôme - SDED	TE Hautes-Alpes - SYME05	Axes de travail communs
<b>1. Volet Maitrise de la demande en énergie</b>				
<b>Conseil en Energie auprès des collectivités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Lien local entre ses collectivités adhérentes, les Communautés de Communes et les Syndicats d'Energie porteurs des postes d'économies de flux.</li> <li>* Animation des actions exemplaires réalisées par les collectivités.</li> </ul>	<p>Action en direction des collectivités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Valorisation des CEE,</li> <li>* Achat groupé d'énergie et suivi des consommations communales,</li> <li>* Accompagnement technique et financier des communes,</li> <li>* Instrumentations et pilotage énergétique des consommations ou production en temps réel,</li> <li>* Harmonisation des politiques afin de proposer un conseil énergétique dans les différents domaines couverts par les Syndicats d'énergie (suivi énergétique, CEE, rénovation ...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et communication sur la performance et la rénovation énergétique</li> <li>- Mutualisation de la valorisation économique des CEE par les Syndicats d'énergie</li> </ul>	



Thématiques	Parc	TE Drôme - SDED	TE Hautes-Alpes - SyME05	Axes de travail communs
<b>1. Volet Maitrise de la demande en énergie</b>				
<p><b>Eclairage Public (EP)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Objectif inscrit dans la Charte d'obtention du label "Réserve Internationale de Ciel Etoilé" (RICE) pour une reconnaissance de la qualité du ciel étoilé des Baronnies provençales.</li> <li>* Promotion de la réduction de la pollution lumineuse du ciel des Baronnies provençales.</li> <li>* Accompagnement des communes volontaires à l'obtention du label « Villes et Villages étoilés ».</li> <li>* Proposer une « trame noire » dans les documents de planification.</li> <li>* Initier une stratégie de mise en cohérence du transfert de compétence aux Syndicats d'Énergie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Partage de données concernant les parcs d'éclairage public dans le cadre de la candidature du Parc au label RICE.</li> <li>* Communication d'analyses synthétiques concernant les parcs d'éclairage public dans le but de répondre aux objectifs de la Charte du Parc.</li> <li>* Optimisation de l'efficacité énergétique de l'éclairage et de l'illumination des bâtiments par un travail sur les aspects techniques d'éclairage public (Candélabres, Leds, etc.).</li> <li>* Communication, promotion de la Charte auprès des communes ayant transféré leur compétence EP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagner et soutenir les collectivités pour diminuer leur facture énergétique.</li> <li>* Accompagner les collectivités à améliorer les conditions d'éclairage de leur parc pour protéger la qualité du ciel nocturne et la biodiversité des Baronnies provençales.</li> <li>* Expérimentation dans l'utilisation de nouveaux systèmes d'éclairage en lien avec des démarches de protection de la biodiversité.</li> </ul>	

Envoyé en préfecture le 28/11/2023  
 Reçu en préfecture le 28/11/2023  
 Publié le  
 ID : 005-200049203-20231123-2023\_14B-DE

<p style="text-align: center;"><b>Autoconsommation collective</b></p>	<p>* Territoire d'expérimentation de l'autoconsommation collective notamment au travers des actions menées avec les Centrales Villageoises</p>	<p>* Médiation éventuelle entre les consommateurs et le concessionnaire ENEDIS.          * TE Hautes-Alpes - SyME05 propose un service d'accompagnement aux communes et d'assumer le rôle de Personne Morale Organisatrice.          * TE Drôme – SDED peut être sollicité comme support technique de projets. Un programme avec AURAE en cours pour proposer des kits pour l'autoconsommation collective à destination des communes</p>	<p>* Faciliter la mise en œuvre d'actions expérimentales d'autoconsommation collective.          * Maîtriser la chaîne de la connaissance entre producteurs et consommateurs en temps réel pour réussir l'appairage des puissances électriques.</p>
---	--	--	---




Une autre vie s'invente ici



Thématiques	Parc	TE Drôme - SDED	TE Hautes-Alpes - SyME05	Axes de travail communs
<b>2. Volet Distribution d'énergies</b>				
<b>Intégration des réseaux électriques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Zonage et priorisation des enjeux d'enfouissement au regard de la préservation de l'environnement et du paysage.</li> <li>* Recherche de leviers de financements complémentaires aux politiques des Syndicats d'énergie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Présentation de schémas directeurs de rénovation, d'enfouissement des réseaux électriques par les Maîtres d'Ouvrages (Syndicats d'énergie et ENEDIS) et prise en compte des contraintes du territoire.</li> <li>* Synthèse des perspectives possibles d'investissements en lien avec les compétences de chaque Territoire d'énergie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Soutien des actions dans l'environnement des réseaux électriques et de leur fiabilisation.</li> <li>* Sensibilisation des acteurs et des opérateurs aux enjeux environnementaux, notamment vis-à-vis de la faune sauvage (vautours).</li> <li>* Etudes et expérimentations à valeur démonstratives</li> </ul>	

Thématiques	Parc	TE Drôme – SDED	TE Hautes-Alpes - SyME05	Axes de travail communs
<b>3. Volet Mobilité</b>				
<b>Infrastructures de recharges publiques de véhicules électriques (IRVE)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Sensibilisation et communication sur la mobilité décarbonée et l'offre territoriale.</li> <li>* Actions prioritairement tournées vers la mobilité touristique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Les Syndicats d'énergie, opérateurs de recharge et de mobilité électrique dans les deux départements dans le cadre d'un groupement de commande coordonné, pourront proposer au Parc et aux collectivités du Parc un partenariat à déterminer en rapport de la stratégie territoriale sur l'éco-mobilité et les déplacements doux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Communication conjointe, lors d'événements dans les outils de communication web, et emplacements fonctionnellement infrastructures de recharge</li> </ul>	



Envoyé en préfecture le 28/11/2023  
 Reçu en préfecture le 28/11/2023  
 Publié le 28/11/2023  
 ID : 005-200049203-20231123-2023\_14B-DE



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



Région  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



HAUTES-ALPES  
Département



Hautes-Alpes  
Département



Une autre vie s'invente ici

45 chemin des randonneurs \* 26510 \* Sahune \* Tél : 04 75 26 79 05 \* Fax : 04 75 26 79 09 \* smbap@baronnies-provencales.fr \* www.baronnies-provencales.fr

		<p>* Les Syndicats d'énergie sont compétents des infrastructures de recharges publiques de véhicules électriques et en garantissent son bon fonctionnement. Ils pourront proposer au Parc de s'associer à des projets expérimentaux.</p>	<p>* Communication conjointe lors d'événements (type e-rallye Monte Carlo) de la mobilité décarbonée.</p>
<p><b>Plan Vélo à assistance électrique</b></p>	<p>* Participation aux réflexions</p> <p>* Accompagnement de la démarche sur les communes du Parc</p>		<p>* Etude sur le déploiement de bornes de recharge pour vélos à assistance électrique</p> <p>* Expérimentation de l'ouverture des bornes du réseau eborn à la recharge des VAE,</p> <p>* Installation et gestion des stations de recharge légère pour VAE.</p>
<p><b>Expérimentation de la mobilité hydrogène</b></p>	<p>* Expérimentation de la mise en place d'une station de recharge de vélos à hydrogène sur la commune de Buis-les-Baronnies</p> <p>* Animation du projet avec les acteurs du territoire (commune, prestataire) et TE Drôme - SDED.</p>	<p>* Soutien à la mise en place et au fonctionnement d'une recharge de vélo à hydrogène sur le territoire du Parc</p>	<p>* Communication commune</p> <p>* Partage de réflexions et d'expérimentations</p>

Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le



ID : 005-200049203-20231123-2023\_14B-DE

9/15



Une autre vie s'invente ici

45 chemin des randonneurs \* 26510 \* Salerne \* Tél. : 04 75 26 79 05 \* Fax : 04 75 26 79 09 \* smbh@baronnies-provencales.fr \* www.baronnies-provencales.fr

Thématiques	Parc	TE Drôme - SDED	TE Hautes-Alpes - SyME05	Axes de travail communs
<b>4. Volet Energies Renouvelables</b>				
<b>Projets dans les collectivités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Sensibilisation des collectivités et accompagnement en accord avec les objectifs de la Charte du Parc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagnement technique et financier des communes pour leur production d'énergie renouvelable (solaire, bois énergie, hydroélectricité, ...).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagnement de la production d'ENR par les collectivités.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagnement de la production d'ENR par les collectivités.</li> </ul>
<b>Stratégie de développement des énergies renouvelables</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Définition d'un positionnement du Parc sur le développement des énergies renouvelables (et du paysage) sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagnement de la réflexion des élus du Parc par les Syndicats d'énergie</li> <li>* Mise à disposition d'outils et de données pour enrichir la réflexion locale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagnement des élus du Parc sur cette réflexion</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagnement des élus du Parc sur cette réflexion</li> </ul>
<b>Centrales Villageoises et projets citoyens de production d'ENR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Animation : identification et fédération des projets sur le territoire Parc.</li> <li>* <u>Accompagnement</u> à la réalisation des projets.</li> <li>* Communication sur le modèle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Soutien à des expérimentations de raccordement au réseau électrique des Centrales Villageoises</li> <li>* TE Hautes-Alpes -- SyME05 soutient financièrement les démarches de Centrales Villageoises sur le département des Hautes-Alpes et engage une animation commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagnement local au développement du modèle et des projets de Centrales Villageoises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagnement local au développement du modèle et des projets de Centrales Villageoises.</li> </ul>

Envoyé en préfecture le 28/11/2023  
 Reçu en préfecture le 28/11/2023  
 Publié le  
 ID : 005-200049203-20231123-2023\_14B-DE



<p><b>Projets d'ampleur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Animation : identification et fédération des projets sur le territoire Parc.</li> <li>* Avis consultatif sur les projets d'importance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mise à disposition des compétences et outils existants pour développer les énergies renouvelables de toute nature sur le territoire du Parc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagnement d'un développement cohérent des projets de production d'énergies renouvelables dans le cadre de la transition énergétique du territoire.</li> </ul>
<p><b>Expérimentations autour de modèles innovants</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Animation et accompagnement les Centrales Villageoises sur le projet expérimental couplant désamiantage et remplacement par des installations photovoltaïques</li> <li>* Accompagnement avec les Centrales Villageoises des communes volontaires pour devenir « Commune à énergie positive »</li> <li>* Veille sur les appels à projets et autres possibilités de financement et aide à la constitution des réponses et des dossiers de candidature</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Mise à disposition des compétences et outils existants pour faciliter les projets</li> <li>* Mise en place de partenariats selon les opportunités de projets (appels à projets par exemple)</li> <li>* Accompagnement des communes du Parc dans l'élaboration des zones d'accélération des énergies renouvelable dans une approche paysagère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Accompagnement local des expérimentations permettant une « autre production » d'énergies renouvelables,</li> <li>* Définition d'une méthode de travail avec les élus et les citoyens pour conserver la mosaïque paysagère.</li> </ul>



11/15

Envoyé en préfecture le 28/11/2023  
 Reçu en préfecture le 28/11/2023  
 Publié le   
 ID : 005-200049203-20231123-2023\_14B-DE

Thématiques	Parc	TE Drôme - SDED	TE Hautes-Alpes - SyME05	Axes de travail communs
<b>5. Volet Sensibilisation et Médiation scientifique</b>				
<b>Sensibilisation des jeunes publics</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Sensibilisation et médiation scientifique auprès des jeunes publics</li> <li>* Mise en lien avec les partenaires de l'éducation au territoire et au développement durable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* TE Hautes-Alpes - SyME05 développe un projet d'interventions sur les enjeux énergétiques (consommations et productions) auprès des classes de CM1 et CM2. TE Drôme - SDED est partenaire de cette opération sur le territoire du Parc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>* Interventions dans les classes et réalisation de supports pédagogiques adaptés aux enjeux énergétiques du territoire du Parc.</li> </ul>	



12/15

Envoyé en préfecture le 28/11/2023  
 Reçu en préfecture le 28/11/2023  
 Publié le  
 ID : 005-200049203-20231123-2023\_14B-DE



Une autre vie s'invente ici



45 chemin des randonneurs \* 26510 \* Salerne \* Tél : 04 75 26 79 05 \* Fax : 04 75 26 79 09 \* smby@baronnies-provencales.fr \* www.baronnies-provencales.fr

◆ **ARTICLE 5 – GOUVERNANCE ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION**

Pour faire vivre le partenariat et répondre aux exigences d'efficacité et de synergie évoquées dans le préambule, les Syndicats d'énergie et le syndicat du Parc peuvent créer un lieu d'échange spécifique. Ce comité technique réunira les représentants techniques de chaque structure. Il aura pour objectifs de :

- Suivre la mise en œuvre de la convention
  - Partager les enjeux et les besoins du territoire
  - Déterminer les priorités pour l'année suivante (thèmes et/ou actions)
  - Permettre leur réalisation en mobilisant les acteurs et en leur permettant l'accès à des programmes d'accompagnement adaptés.
- Priorité sera donnée aux actions innovantes et prospectives.

Au-delà de ce lieu de discussion et de travail, une relation régulière s'établira entre les Syndicats d'énergie et le Parc pour veiller à un partage d'information continu sur toutes les actions menées conjointement ou séparément par les signataires de la convention sur les Baronnies provençales, mais également étudier les modalités de mise en œuvre des projets et de mobilisation des compétences. A ce titre, chaque structure désignera un correspondant pour assurer information et coordination.

Les Syndicats d'énergie peuvent-être associés aux travaux du Conseil Scientifique Ethique et Prospectif du Parc concernant la thématique énergie. Ils peuvent être conviés en fonction de l'ordre du jour du CSEP, sur invitation du/de la Président(e) de la commission Innovation & Transition Energétique.

◆ **ARTICLE 6 – EVALUATION ET BILAN DE LA CONVENTION**

Une évaluation de la convention sera effectuée chaque année pour identifier son impact sur le territoire. Elle devra permettre de juger de l'efficacité de la convention et de sa mise en œuvre.

Chaque année, le Parc et les Syndicats d'énergie réaliseront conjointement un bilan chiffré qui présentera toutes les actions communes réalisées et/ou engagées. Ces indicateurs territoriaux permettront de suivre l'évolution des projets sur les 3 années de validité de cette convention.

13/15

Ce bilan sera présenté annuellement lors d'un bureau ou d'un comité syndical du Parc où seront conviés les représentants politiques des Syndicats d'énergie. Ce COPIL sera précédé d'un COTECH.

◆ **ARTICLE 7 – MODALITES FINANCIERES**

Etant donné le partenariat présenté en préambule, les parties conviennent, par la présente convention, qu'elles ne peuvent prétendre à quelconque rémunération. Les parties s'engagent à s'informer mutuellement des frais éventuels engagés par chacun afin d'établir un suivi informatif annuel.

◆ **ARTICLE 8 – COMMUNICATION**

Sauf demande contraire de l'un ou plusieurs des partenaires, toute publicité ou exploitation des éléments ou informations relatives aux actions menées dans le cadre de ce partenariat devra citer nommément les partenaires engagés. Les modalités (signature, logos) devront faire l'objet d'un accord réciproque.

◆ **ARTICLE 9 – DUREE DE LA CONVENTION**

Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter de la date de sa signature. Elle pourra être dénoncée par lettre recommandée par l'une ou l'autre des parties, ou renégociée sur demande écrite, avec un préavis minimal de trois mois.

◆ **ARTICLE 10 – LITIGES**

Chacune des parties est responsable de l'application de la présente convention pour ce qui la concerne.

En cas de litige, les parties conviennent de privilégier la solution amiable à la voie contentieuse ; à défaut recours pourra être fait devant le

14/15

Envoyé en préfecture le 28/11/2023  
Reçu en préfecture le 28/11/2023  
Publié le  
ID : 005-200049203-20231123-2023\_14B-DE



Une autre vie s'invente ici

45 chemin des randonneurs \* 26510 \* Sahune \* Tél. : 04 75 26 79 05 \* Fax : 04 75 26 79 09 \* [smbp@baronnies-provencales.fr](mailto:smbp@baronnies-provencales.fr) \* [www.baronnies-provencales.fr](http://www.baronnies-provencales.fr)

Tribunal Administratif compétent.

Fait en trois exemplaires à Sahune, le

Pour Territoire d'énergie Drôme - SDED, Pour le Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales, Pour Territoire d'énergie Hautes-Alpes – SYME05,

La Présidente,  
Nathalie NIESON

La Présidente,  
Nicole Peloux

Le Président,  
Jean-Claude DOU

